

The logo for the Institut National de l'Information Géographique et Forestière (IGN) features the letters 'IGN' in a bold, black, sans-serif font. A small green leaf icon is positioned between the 'I' and the 'N'.

INSTITUT NATIONAL
DE L'INFORMATION
GÉOGRAPHIQUE
ET FORESTIÈRE

A central graphic features a map of France filled with a light green color. The map is surrounded by various types of green leaves and pine needles, some of which are arranged in decorative, swirling patterns. The background of the entire page is a light green color with a subtle pattern of white, irregular shapes resembling leaf veins or a stone texture.

La forêt en chiffres et en cartes

l'information grandeur nature

Les informations de ce document peuvent être reproduites ou diffusées à des fins non commerciales sans autorisation préalable de l'IGN, à condition que la mention « © IGN 2012 » soit indiquée de manière explicite.

Retrouvez les publications de l'IGN sur

www.ign.fr

Sauf spécification particulière, les données chiffrées, graphiques et cartographiques sont extraites des informations produites par le service de l'inventaire forestier statistique de l'IGN.

Elles proviennent des campagnes d'inventaire 2007 à 2011, sauf pour le bois mort (campagnes d'inventaire 2008 à 2011).

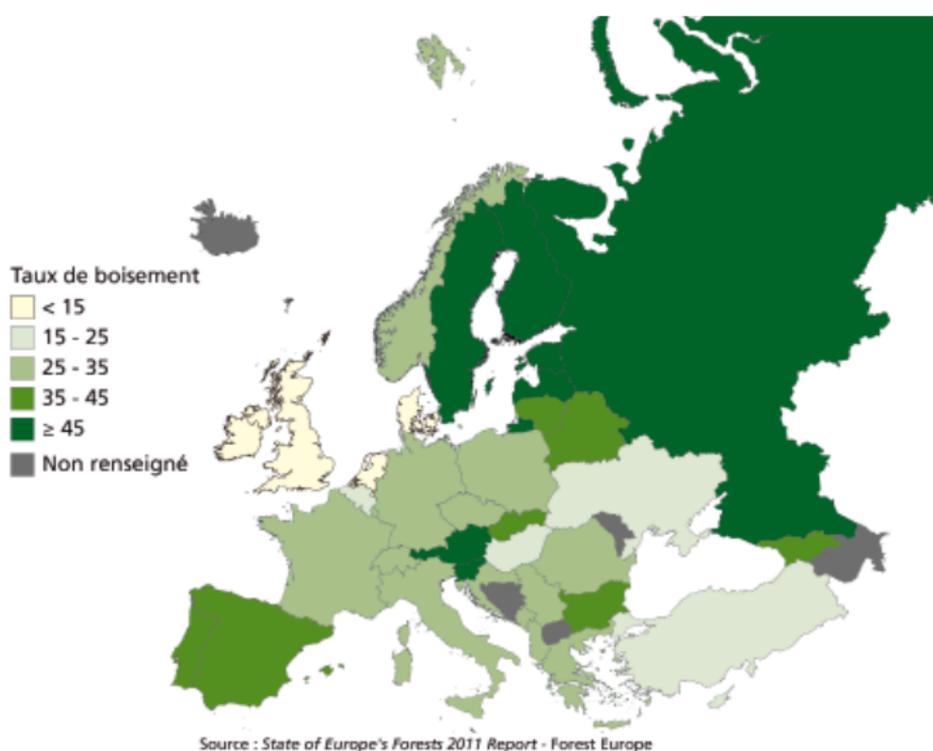
Elles font référence à la France métropolitaine.

La forêt en Europe	2
La forêt en France métropolitaine	4
L'évolution de la surface forestière.....	5
Le taux de boisement.....	6
par département.....	6
par sylvoécocorégion	7
À qui la forêt appartient-elle ?	8
La composition des peuplements.....	10
La diversité des peuplements	11
Le bois vivant sur pied	12
La production biologique annuelle	15
Les prélèvements de bois.....	16
Les peupleraies.....	17
Le bois mort sur pied	18
Le bois mort au sol	19
Les chênes	20
Le hêtre – Le charme.....	22
Le frêne – Le châtaignier	23
Le pin maritime – Le pin sylvestre	24
L'épicéa commun – Le sapin pectiné.....	25
Les pins laricio et noir – Le douglas	26
Quelques données régionales	27

Sur le territoire des pays adhérents à *Forest Europe* (processus interministériel sur les forêts de 46 pays européens), la forêt couvre plus d'un milliard d'hectares.

Parmi ces pays, la forêt russe couvre 809 millions d'hectares et le taux de boisement est de 49 %.

Les forêts des autres pays de *Forest Europe* couvrent donc 210 millions d'hectares. La forêt française métropolitaine en représente 7,6 % avec un taux de boisement de 29,7 %, inférieur à la moyenne des 45 pays (32,2 %).



Taux de boisement des pays adhérents à *Forest Europe*

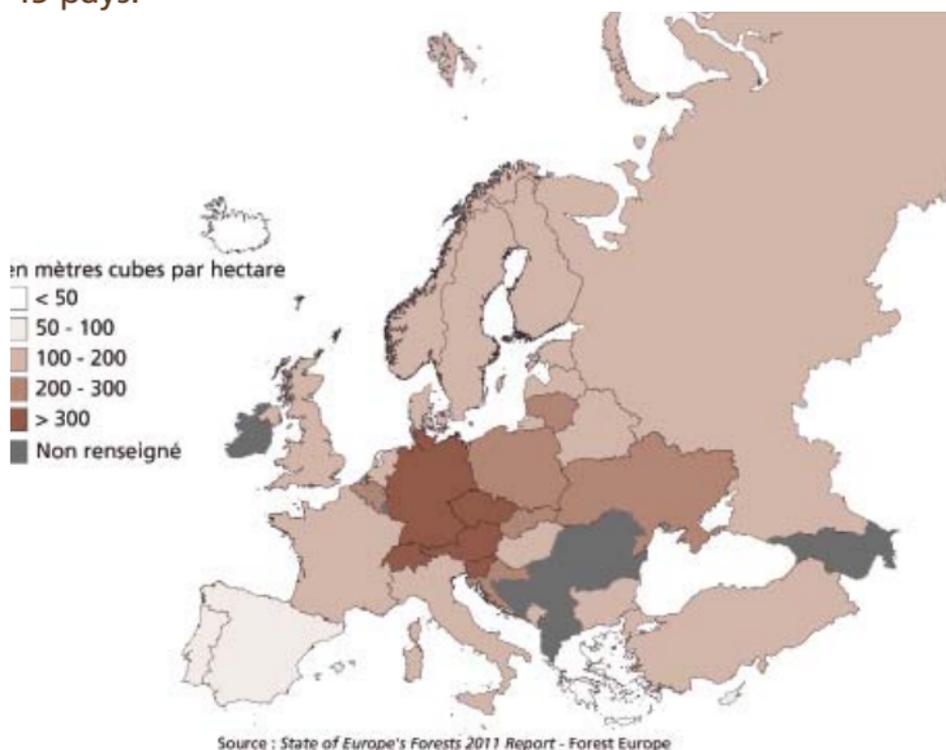
Après la Russie, la Suède et la Finlande ont les plus grandes superficies forestières avec respectivement 29 et 22 millions d'hectares, devant l'Espagne (18 millions d'hectares) et la France (16 millions d'hectares).

Les taux de boisement sont supérieurs à 70 % en Suède et en Finlande, et inférieurs à 15 % dans le nord-ouest de l'Europe (Pays-Bas, Irlande, Royaume-Uni, Danemark).

Le volume de bois vivant au sein des forêts des pays adhérents à *Forest Europe* est de 94,3 milliards de mètres cubes (dont 68,3 milliards de m³ en Russie).

Après la Russie, l'Allemagne a le volume de bois sur pied le plus important (3,5 milliards de m³), devant la Suède (2,6 milliards de m³) et la France (2,4 milliards de m³).

La forêt française représente 9,4 % du volume des 45 pays.



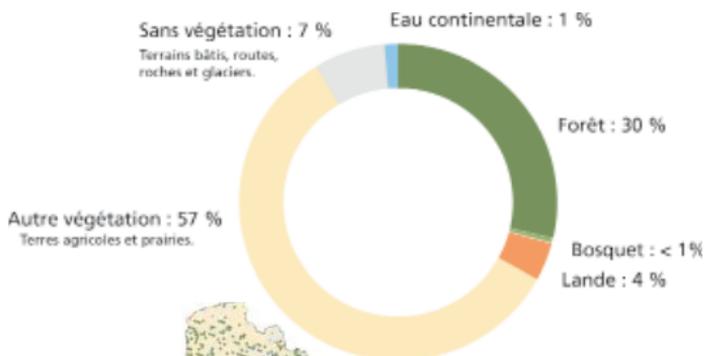
Volume à l'hectare des pays adhérents à *Forest Europe*

Hors Russie, le volume moyen à l'hectare de 159 mètres cubes, ce qui est très proche de la valeur française (162 m³/ha).

Dans certains pays, le volume moyen à l'hectare dépasse les 300 m³/ha (Suisse, Slovénie, Autriche, Allemagne et République Tchèque) tandis que pour d'autres, il est inférieur à 50 m³/ha (Grèce et Islande). Ceci s'explique notamment par des conditions climatiques et donc des essences forestières différentes (forêt de montagne avec des conifères en peuplement dense, forêt méditerranéenne ou insulaire basse et clairsemée).

La forêt en France métropolitaine

La forêt en France métropolitaine couvre 16,3 millions d'hectares soit un petit tiers du territoire. C'est l'occupation du sol la plus courante après l'agriculture qui couvre plus de la moitié de la France métropolitaine.



Occupation du sol en France métropolitaine

Selon la définition internationale, la **forêt** est un territoire occupant une superficie d'au moins 50 ares avec des arbres pouvant atteindre une hauteur supérieure à 5 m à maturité *in situ*, un couvert boisé de plus de 10 % et une largeur moyenne d'au moins 20 mètres.

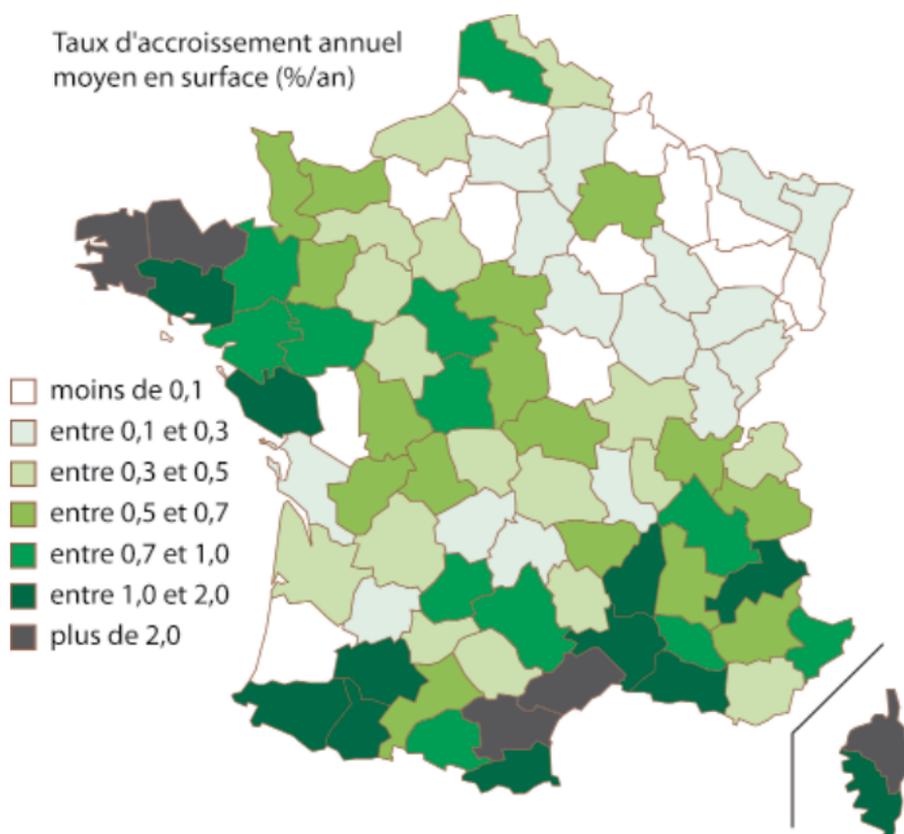
Elle n'inclut pas les terrains boisés dont l'utilisation prédominante du sol est agricole (agroforesterie) ou urbaine (parcs et jardins).

L'évolution de la surface forestière

Sur les 25 dernières années, la superficie de la forêt française a progressé d'environ 78 000 hectares par an, soit 0,6 % par an.

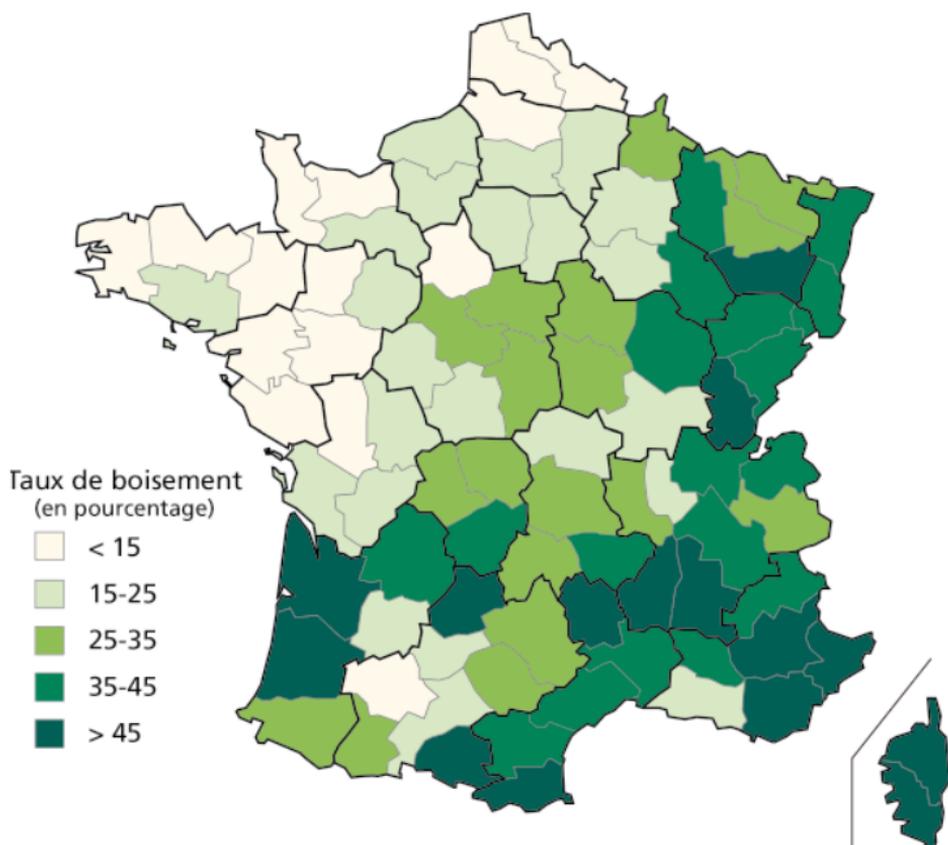
L'augmentation la plus forte se situe dans le sud-est du territoire (Languedoc-Roussillon, Haute-Corse) et dans le nord-ouest de la France (Bretagne).

Dans les régions traditionnellement forestières, comme le nord-est de la France et le massif landais, la progression est moindre. Ce constat est également valable en région parisienne.

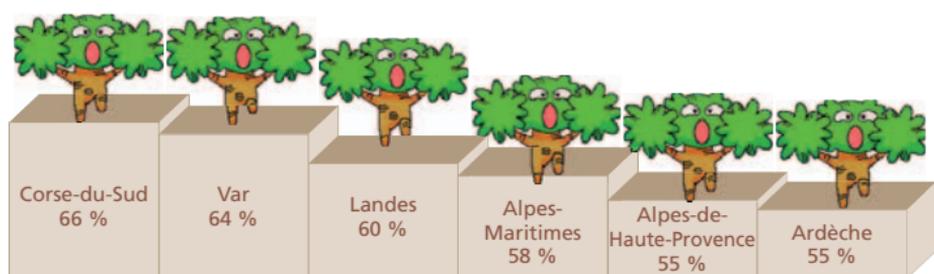


Taux d'accroissement annuel moyen de la surface forestière, par département

par département

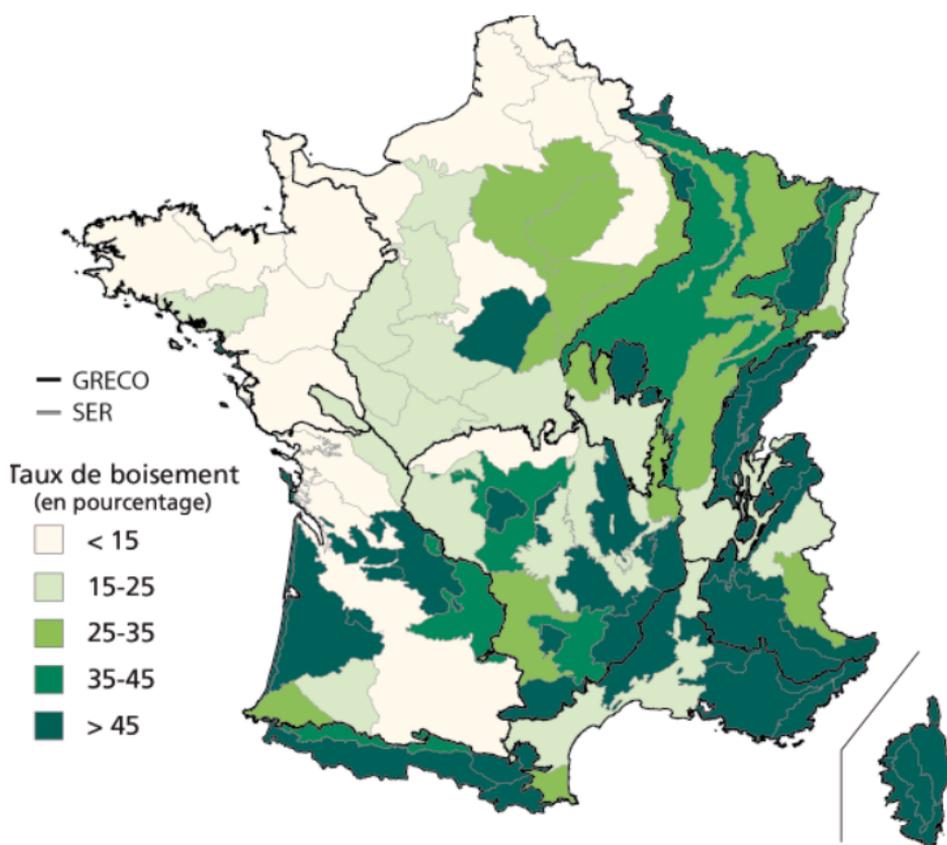


Taux de boisement des départements



Neuf départements ont un taux de boisement inférieur à 10 % : la Manche, la Vendée, la Mayenne, la Loire-Atlantique, le Pas-de-Calais, les Deux-Sèvres, la Somme, le Calvados et le Nord.

par sylvoécorégion

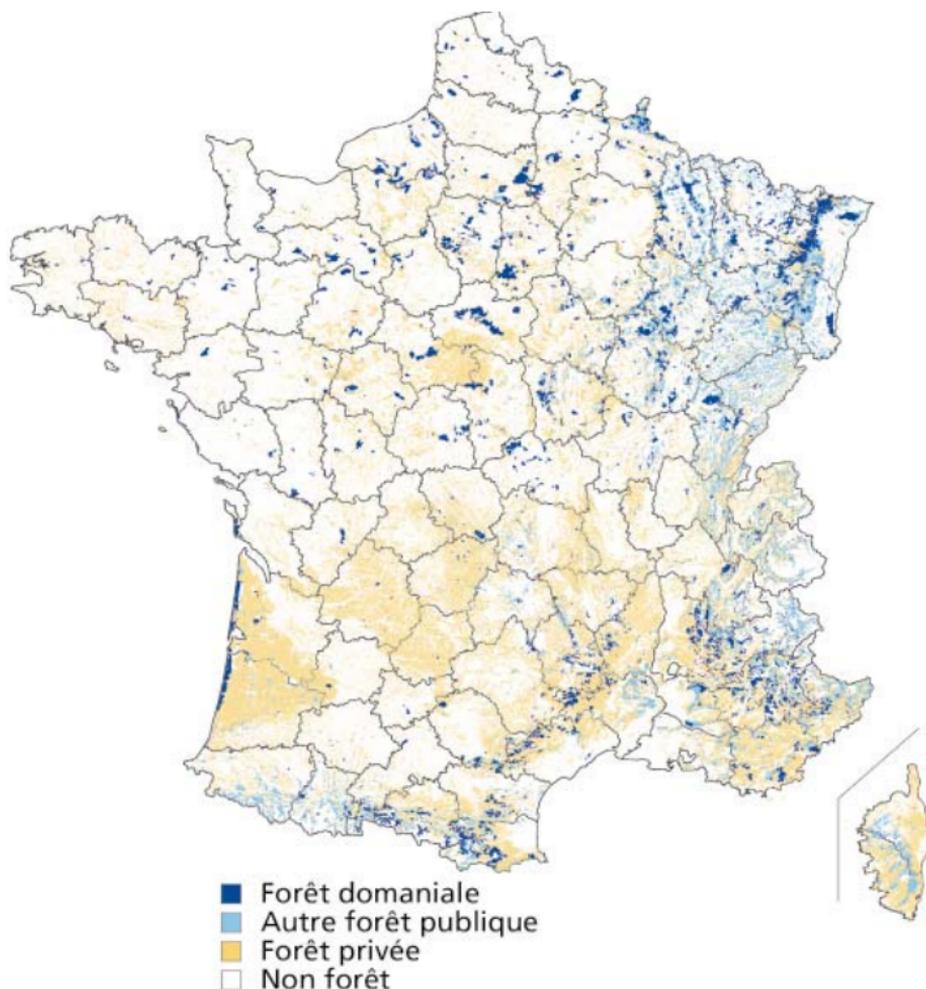


Taux de boisement des sylvoécorégions

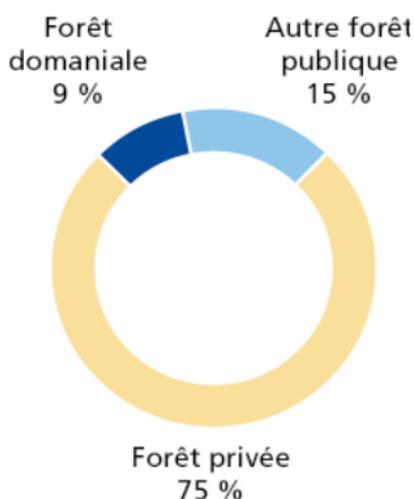
Les sylvoécorégions ayant le plus fort taux de boisement sont : les Landes de Gascogne (75 %), le Massif vosgien central (75 %), les Corbières (74 %), les Cévennes (73 %), les Pyrénées cathares (72 %) et les Alpes externes du Sud (70 %).

Une **sylvoécorégion** (SER) correspond à une zone géographique suffisamment vaste à l'intérieur de laquelle la combinaison des valeurs prises par les facteurs déterminant la production forestière ou la répartition des habitats forestiers est originale. Il existe en France 86+5 sylvoécorégions (cinq relatives aux alluvions récentes). Elles sont regroupées en 11+1 **grandes régions écologiques** (GRECO).

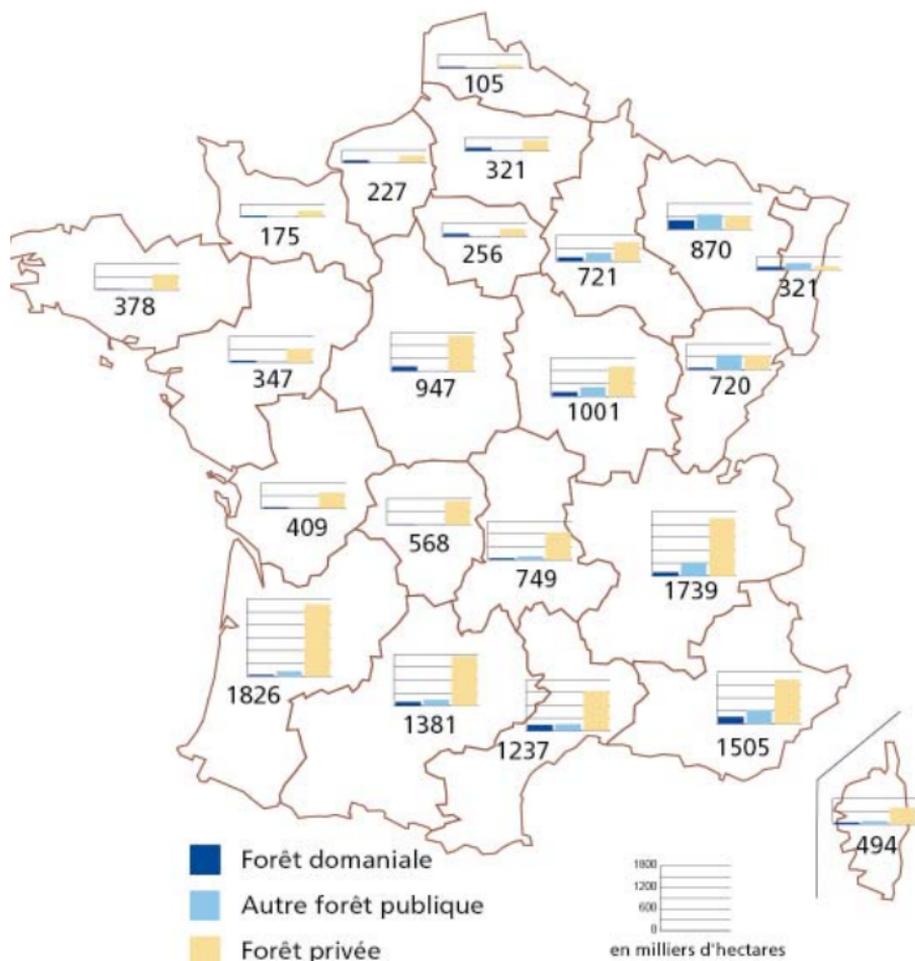
À qui la forêt appartient-elle ?



Répartition de la propriété forestière en France métropolitaine



Les trois-quarts de la forêt française (12,2 millions d'hectares) appartiennent à des propriétaires privés. La forêt publique représente donc un quart des forêts françaises. Elle se répartit entre les forêts domaniales (1,5 million d'hectares) et les autres forêts publiques (2,5 millions d'hectares, essentiellement des forêts communales).



Surface forestière par classe de propriété dans les régions administratives

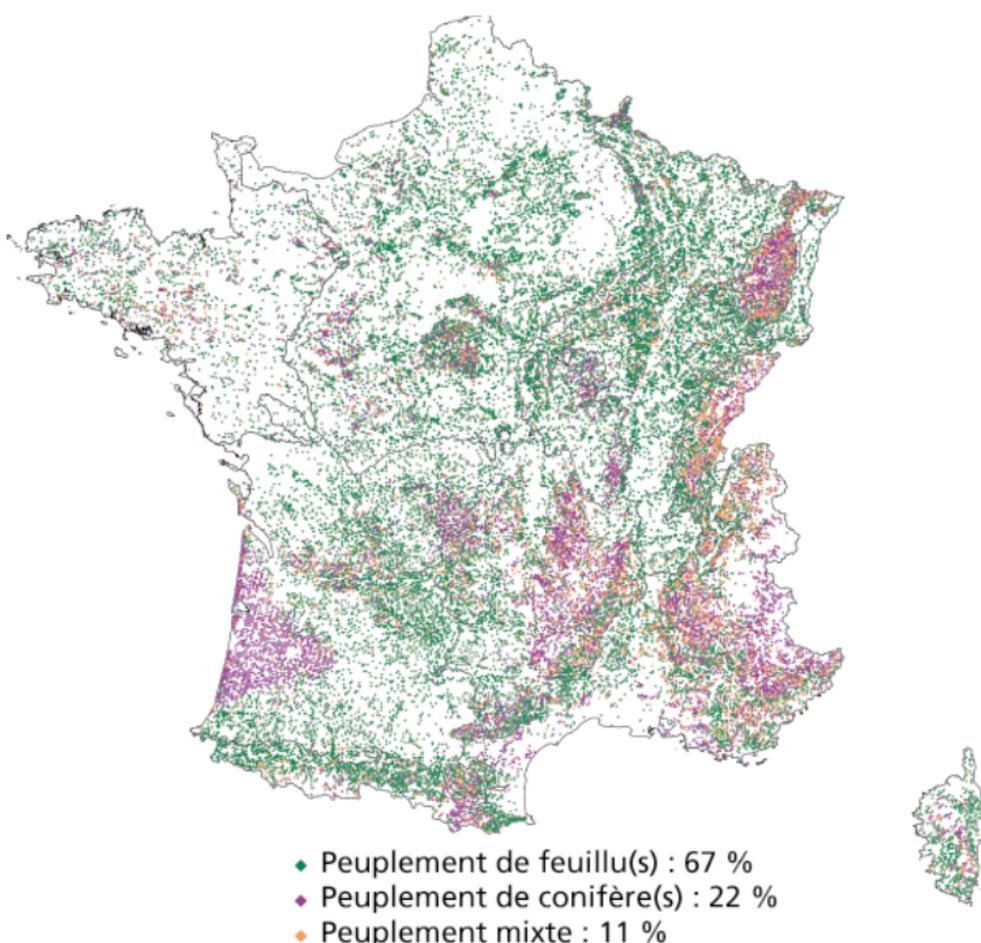
Dans le nord-est de la France, la part de la forêt publique est nettement plus élevée que la moyenne nationale (Lorraine : 64 %, Alsace : 73 %, Franche-Comté : 53 %). Elle est par contre plus réduite à l'Ouest (Limousin : 5 %, Bretagne : 6 %, Poitou-Charentes : 8 %, Aquitaine : 8 %, Pays de la Loire : 10 %).

La **classe de propriété** caractérise le statut juridique du site. Un terrain est dit public lorsqu'il relève du régime forestier.

Parmi les terrains publics, les terrains domaniaux (forêts domaniales) appartiennent à l'État. Les autres terrains publics appartiennent généralement à des communes (forêts communales) mais aussi à d'autres collectivités locales ou à des établissements publics. Tous les terrains ne relevant pas du régime forestier sont dits privés.

La composition des peuplements

La forêt française est majoritairement une forêt de feuillus. Ces peuplements représentent 67 % de la superficie forestière (9,6 millions d'hectares).



Répartition de la composition des peuplements en France métropolitaine

Les peuplements de feuillus se situent surtout dans les plaines ou à moyenne altitude. Les peuplements de conifères se situent essentiellement en zone montagneuse, dans le massif landais et dans les plantations assez récentes de l'ouest de la France.

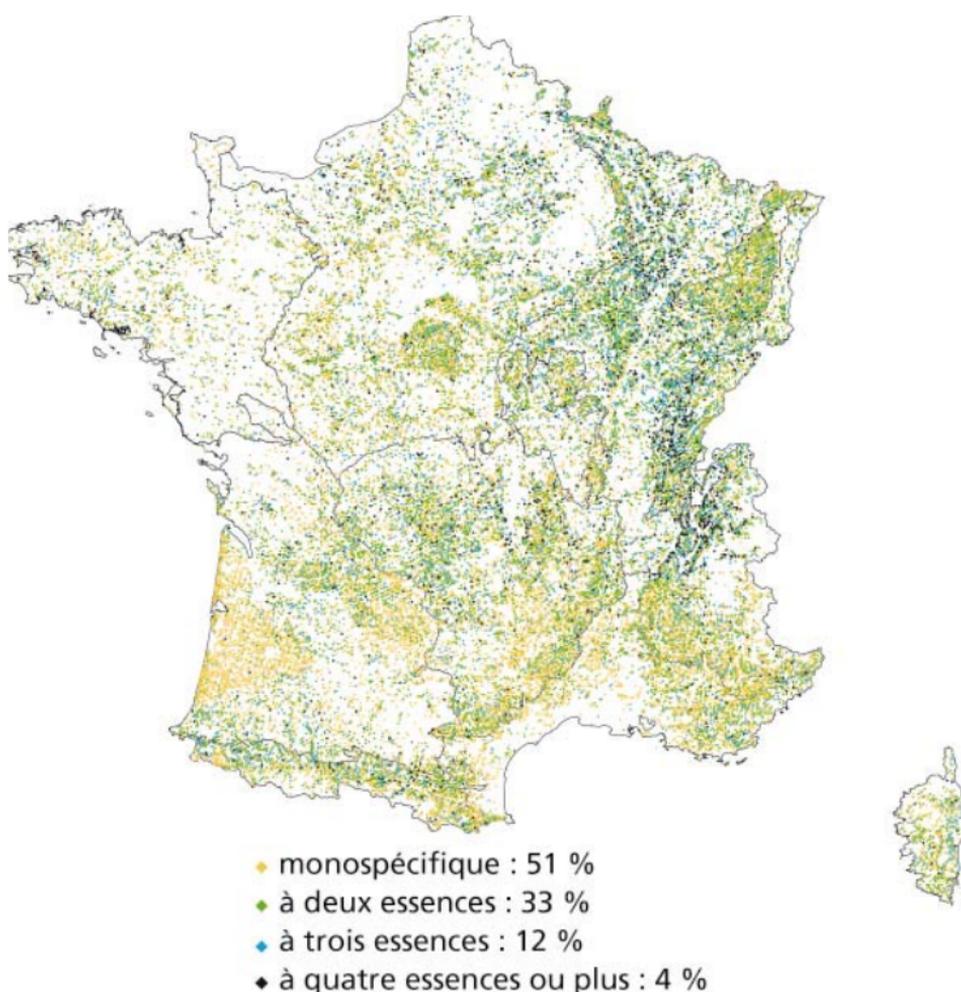
Peuplement de feuillu(s) : les feuillus y représentent 75 % du couvert du peuplement ;

Peuplement de conifère(s) : les conifères y représentent 75 % du couvert du peuplement ;

Peuplement mixte : mélange de feuillus et de conifères, où aucun des deux n'atteint 75 %.

La diversité des peuplements

Près de la moitié de la forêt française est constituée de peuplements monospécifiques (soit 7,3 millions d'hectares).



Répartition de la diversité des peuplements en France métropolitaine

Les peuplements à deux essences représentent un tiers des peuplements, tandis que ceux à plus de deux essences en représentent 14 %.

Les forêts du nord-est de la France sont les plus diversifiées. À l'opposé, le massif landais est un grand massif de peuplements monospécifiques de pin maritime.

Les **peuplements monospécifiques** sont les peuplements pour lesquels une essence représente plus des trois-quarts du couvert des arbres.

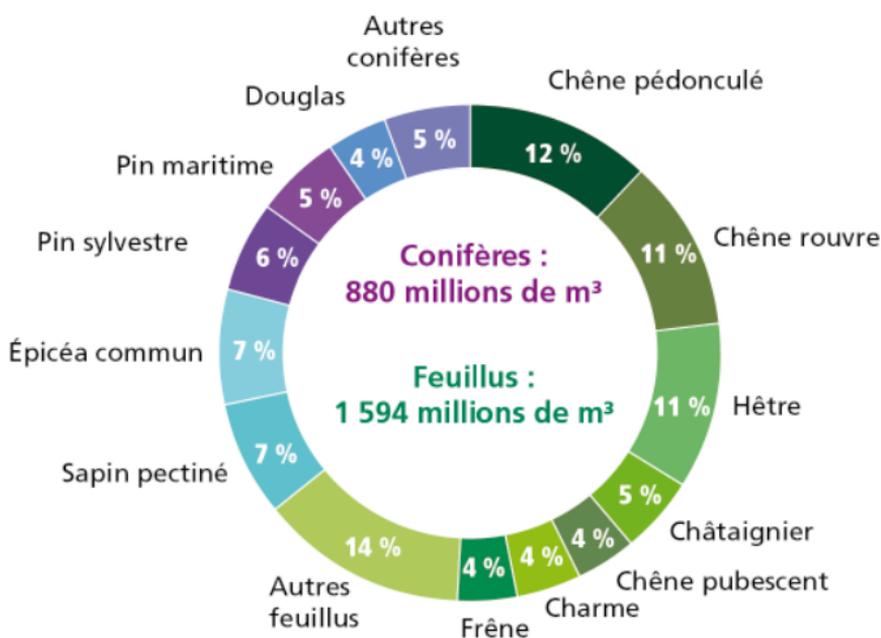
Le bois vivant sur pied

Le bois vivant sur pied par essence

Le volume de bois sur pied de la forêt française métropolitaine est de 2,5 milliards de mètres cubes. Les feuillus en représentent 64 %.

Avec 44 % du volume des feuillus, les chênes (pédonculé, rouvre, pubescent et vert) sont les essences feuillues les plus représentées sur le territoire métropolitain.

L'épicéa commun et le sapin pectiné représentent à eux deux 42 % du volume des conifères.

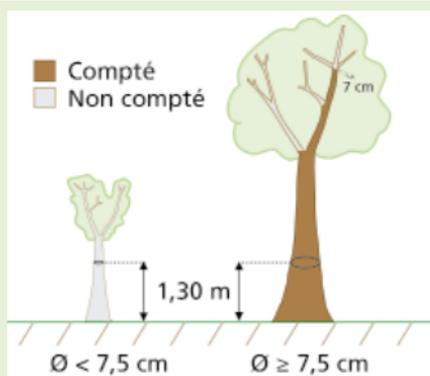


Répartition du volume de bois vivant sur pied par essence

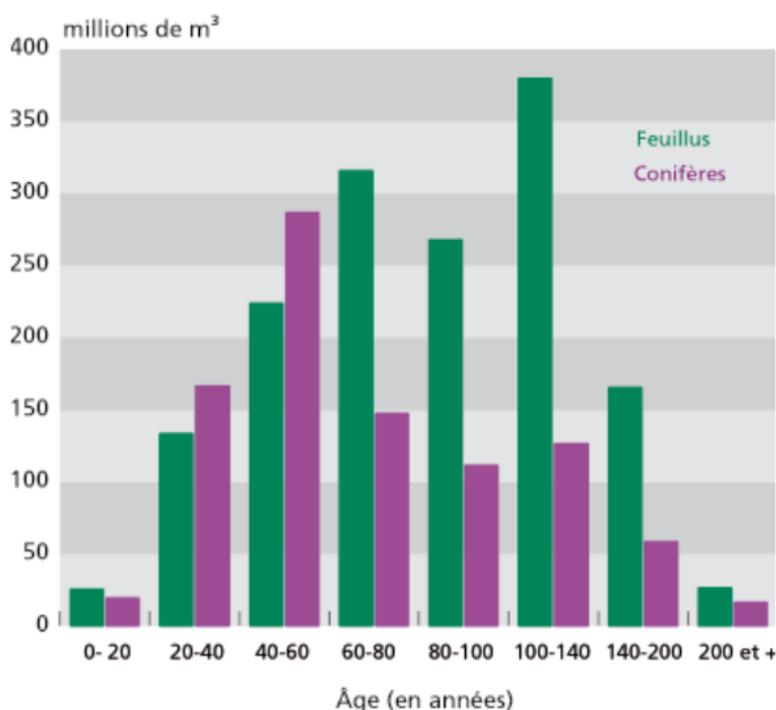
Le **volume** des arbres est estimé à partir de mesures faites au cours des opérations de terrain.

D'une façon générale, seuls sont pris en compte dans l'inventaire les arbres dits « recensables » dont la circonférence à 1,30 m

de hauteur est supérieure ou égale à 23,5 cm (7,5 cm de diamètre). Le volume que l'on cherche à estimer englobe la tige principale depuis le niveau du sol jusqu'à une section de 7 cm de diamètre (dit volume « bois fort tige »).

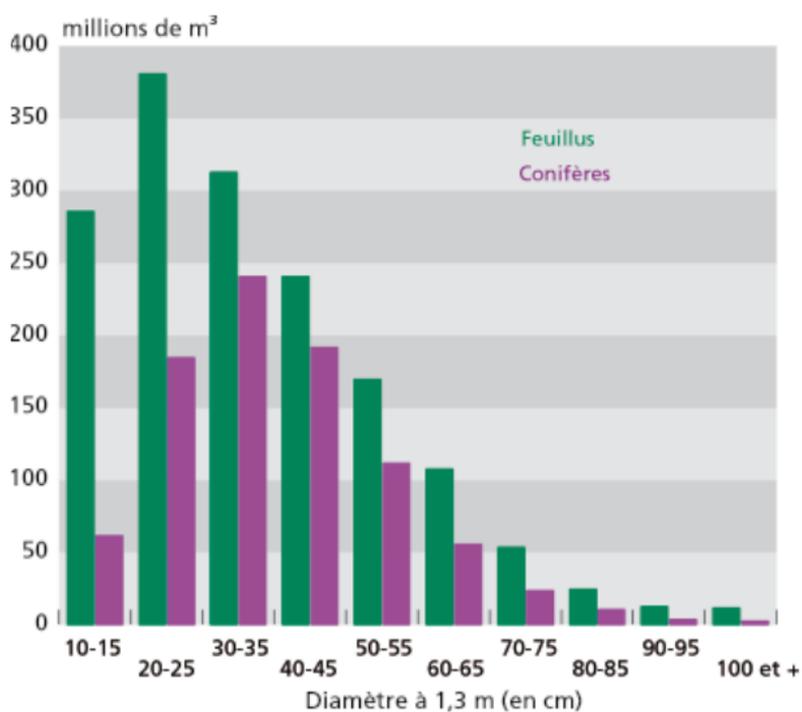


Le bois vivant sur pied par classe d'âge



Volume de bois sur pied par classe d'âge et groupe d'essences

Le bois vivant sur pied par classe de dimension



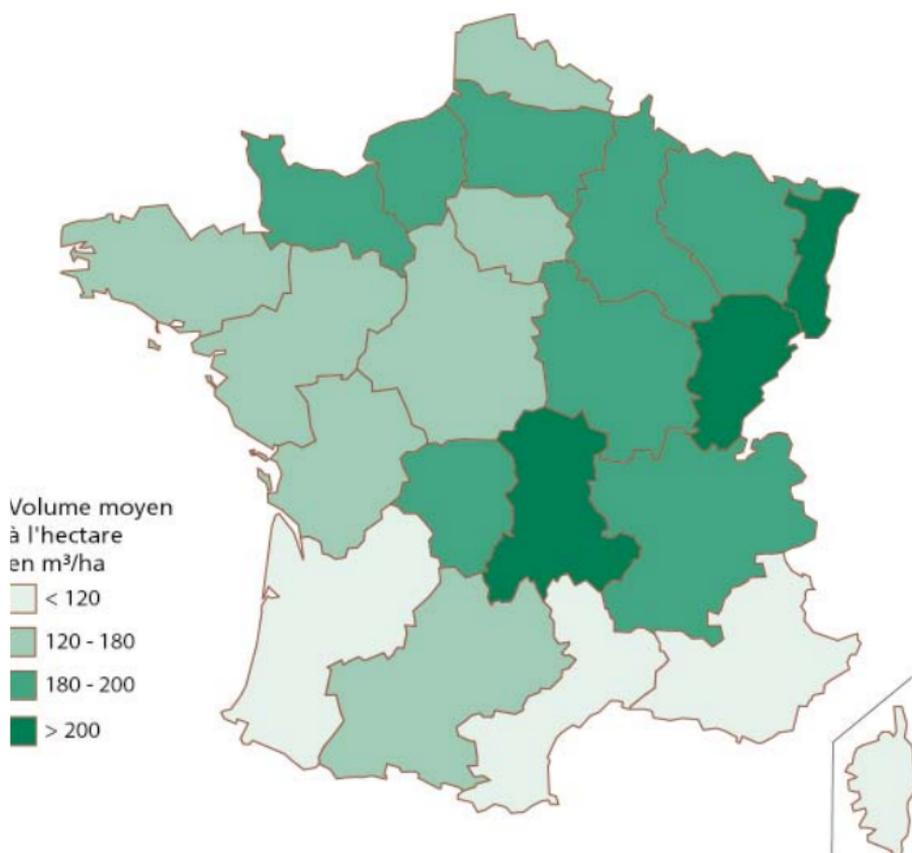
Volume de bois sur pied par classe de dimension et groupe d'essences

Le bois vivant sur pied (suite)

Le volume de bois vivant à l'hectare

Le volume de bois sur pied à l'hectare est en moyenne de 160 mètres cubes. Il est plus élevé en forêt publique (183 m³/ha) qu'en forêt privée (152 m³/ha).

Il dépasse les 200 m³/ha en Alsace, en Franche-Comté et en Auvergne. À l'opposé, l'Aquitaine, du fait du mode de gestion des peuplements forestiers et des événements climatiques récents, a une moyenne régionale inférieure à 120 m³/ha. C'est également le cas en région méditerranéenne où les conditions de milieu sont moins favorables.



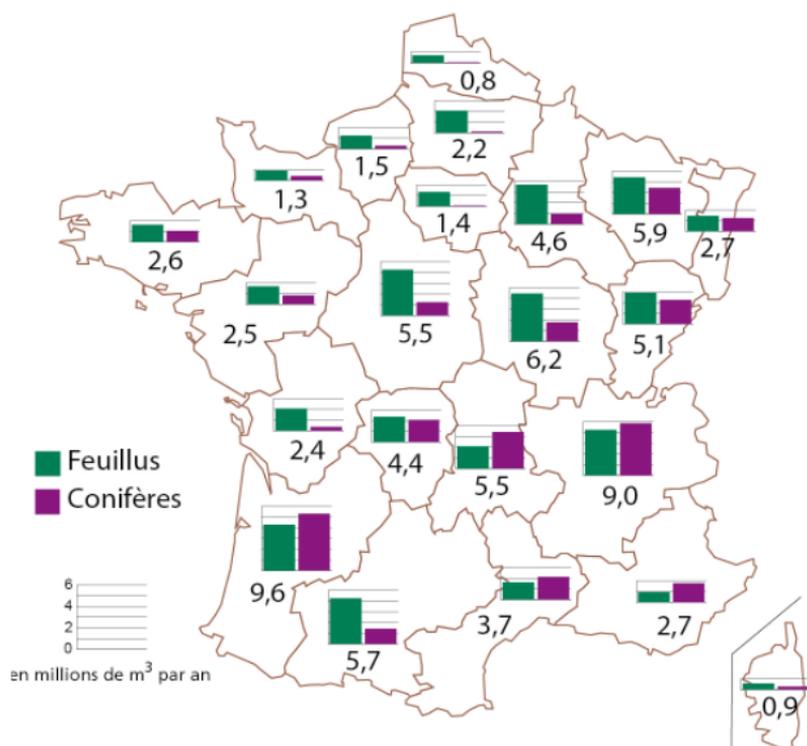
Volume de bois sur pied à l'hectare par région administrative

La production biologique annuelle

La production biologique annuelle en volume des arbres vifs s'élève pour la France à 86,4 millions de mètres cubes (Mm^3) en moyenne sur la période 2006-2010.

Elle est de 51,9 Mm^3 pour les feuillus et de 34,5 Mm^3 pour les conifères.

La production annuelle moyenne est de 5,6 m^3/ha sur l'ensemble de la France. Les régions qui ont une production annuelle moyenne inférieure à la moyenne nationale sont principalement les régions du sud de la France.



Production biologique annuelle par groupe d'essences et par région administrative

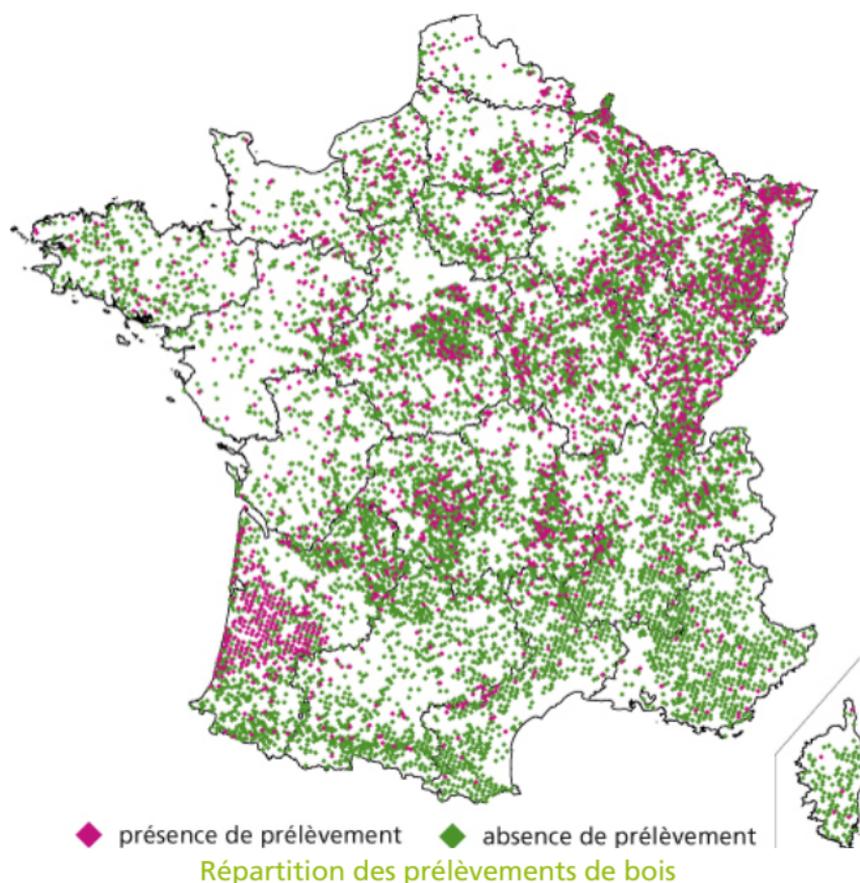
Cette production annuelle moyenne est une production « brute ». Pour disposer d'une production annuelle moyenne « nette », il faut y soustraire la mortalité sur la même période. Cette dernière est pour la France métropolitaine (hors chablis Klaus) de 8,9 Mm^3/an (soit 0,6 $m^3/ha/an$)

La **production biologique** de bois en forêt correspond à l'accroissement de matière bois produit par la croissance des arbres pendant une période donnée. Elle est exprimée ici, comme le volume sur pied, en volume « bois fort tige » (cf. p.12).

Les prélèvements de bois

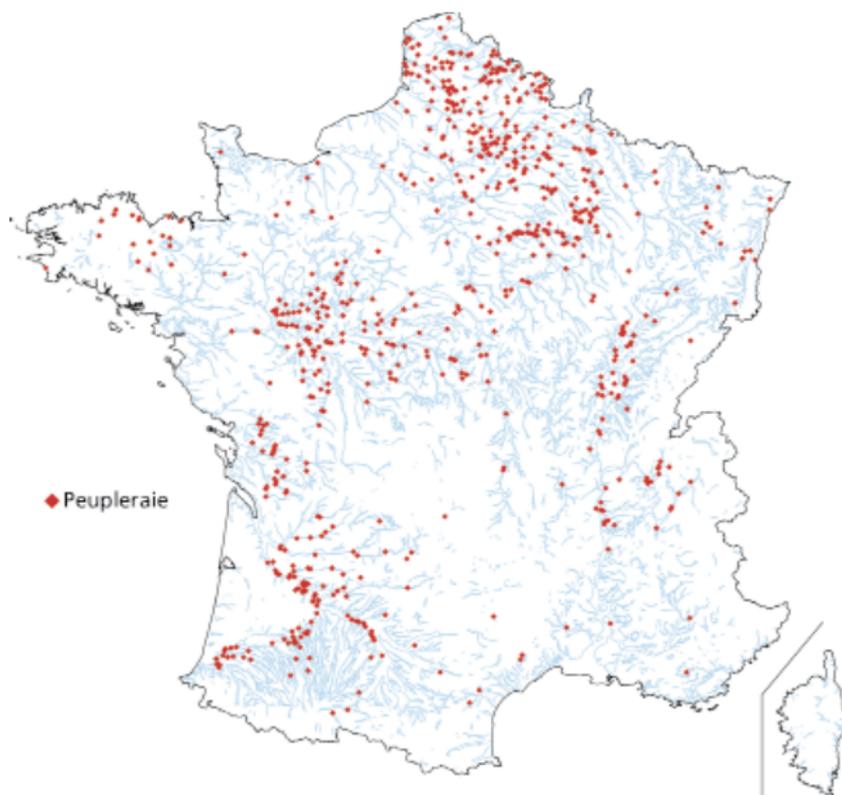
Le volume annuel des prélèvements s'élève pour la France à 41,8 millions de mètres cubes (Mm^3) en moyenne sur les années 2005-2011 avec une incertitude statistique de l'ordre de $4 Mm^3$.

Les prélèvements sont en moyenne de $20,2 Mm^3$ par an pour les feuillus et de $21,6 Mm^3$ par an pour les conifères. Les chênes (rouvre, pédonculé et pubescent) représentent 20 % de l'ensemble des prélèvements en France. L'essence résineuse qui est la plus prélevée est le pin maritime. C'est dans le nord-est de la France que les prélèvements sont les plus importants avec 36 % des prélèvements nationaux.



Les **prélèvements** correspondent au volume « bois fort tige » (cf. p.12) des arbres vifs recensables en forêt qui ont été prélevés entre deux observations (espacées de cinq ans). Ils n'incluent pas les prélèvements faits sur les chablis de la tempête Klaus de 2009.

Les peupleraies



Répartition des peupleraies en France métropolitaine

Les peupleraies couvrent environ 190 000 hectares, soit 1,2 % de l'ensemble de la forêt. 107 000 hectares se situent dans les vallées alluviales.

Le volume de peuplier est de 25 millions de mètres cubes, soit une moyenne de 132 m³/ha.

Les cultivars de peuplier les plus représentés sont les euraméricains avec 80 % du volume total des peupliers, et notamment le Robusta avec un quart du volume des peupliers à lui seul.

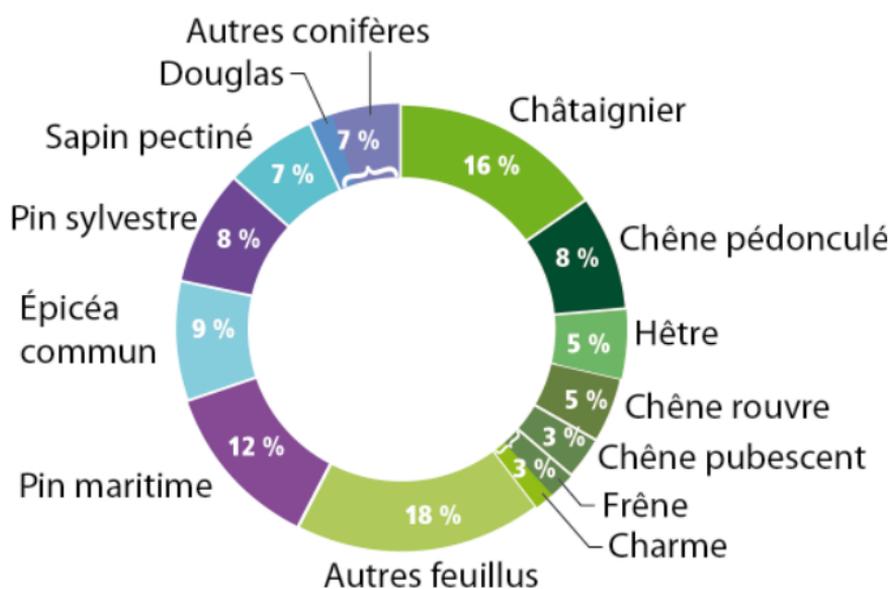


Peupleraie

Le bois mort sur pied

Du bois mort sur pied et des chablis ont été observé sur un peu plus d'un tiers des forêts de production. Ils représentent 118 millions de mètres cubes, soit près de 5 % du volume de bois vivant (2 475 millions de mètres cubes).

En moyenne, il y a environ 8 m³ de bois mort et chablis par hectare. Le châtaignier et le pin maritime (notamment du fait de la tempête Klaus) sont les premières essences en termes de bois mort sur pied et chablis.



Répartition du volume de bois mort sur pied et chablis par essence

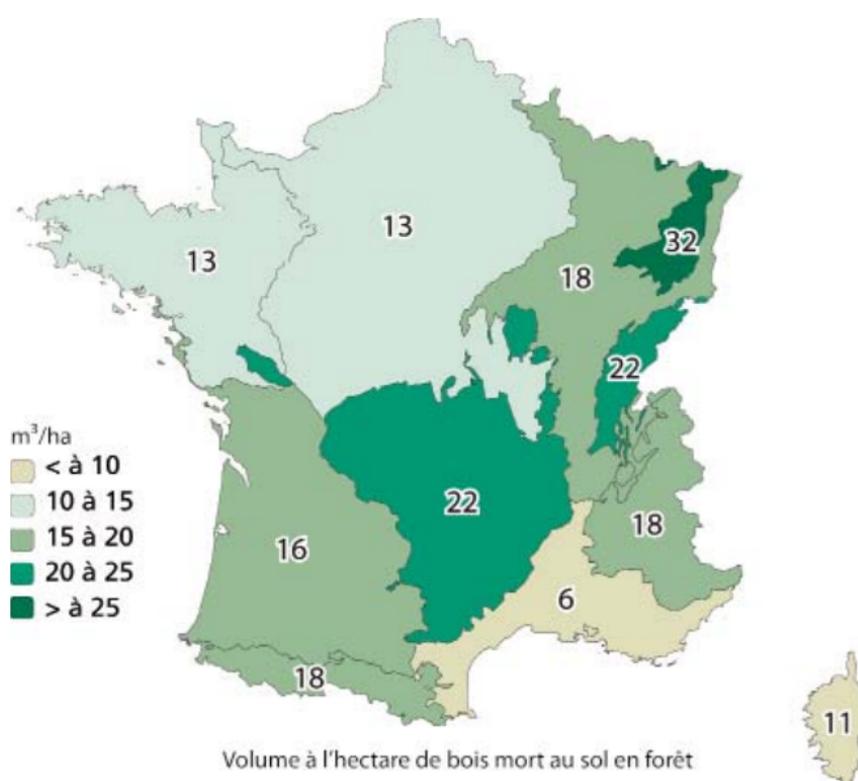
Bois mort sur pied : arbre ne présentant aucun signe de vie au-dessus de 1,30 m, et toujours sur pied, cassé ou non au niveau de sa tige ou de son houppier.

Chablis : arbre vivant ou mort qui n'est plus sur pied suite à un accident de moins de 5 ans.

Le bois mort au sol

Le bois mort au sol représente 260 millions de mètres cubes. Il y a environ 17 m³ de bois mort au sol par hectare de forêt. Comme pour le bois mort sur pied, cette répartition n'est pas uniforme. En termes de bois mort au sol, le châtaignier et le pin sylvestre sont les essences les plus courantes.

Les pièces de gros diamètres (plus de 40 cm) représentent un dixième du bois mort au sol. Celui-ci est, pour plus de la moitié du volume, dans un état de décomposition avancé (pourriture moyenne à complète, voire forme altérée).

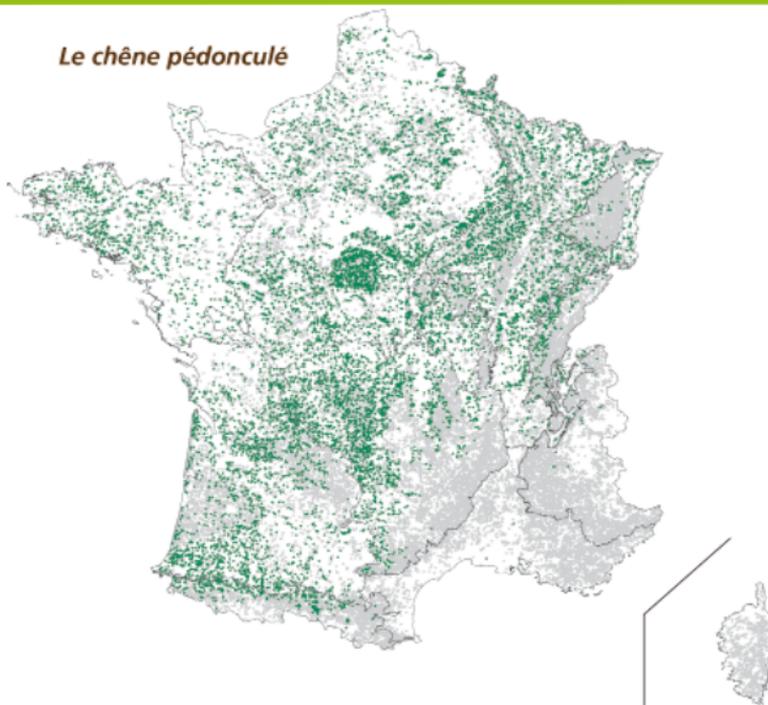


Volume à l'hectare de bois mort au sol par grande région écologique

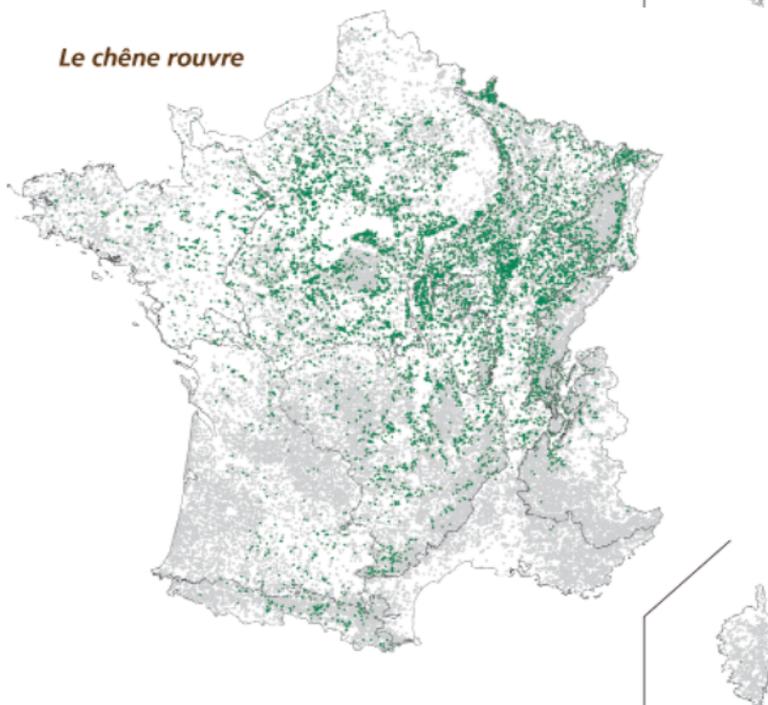
Bois mort au sol : pièce de bois (branche ou tronc) détachée de sa souche naturellement ou artificiellement.

Les chênes

Le chêne pédonculé



Le chêne rouvre

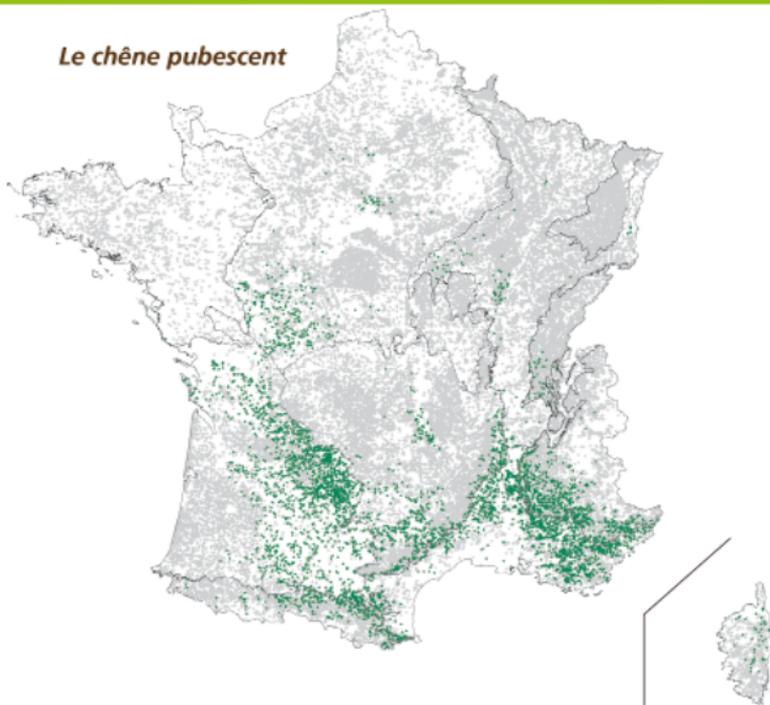


Essence	Volume sur pied (millions de m ³)	Surface où l'essence est principale ¹ (1 000 ha)	Surface où l'essence est pure ² (1 000 ha)
Chêne pédonculé	296 ± 10	2 059 ± 62	574 ± 35
Chêne rouvre	281 ± 11	1 615 ± 51	692 ± 35

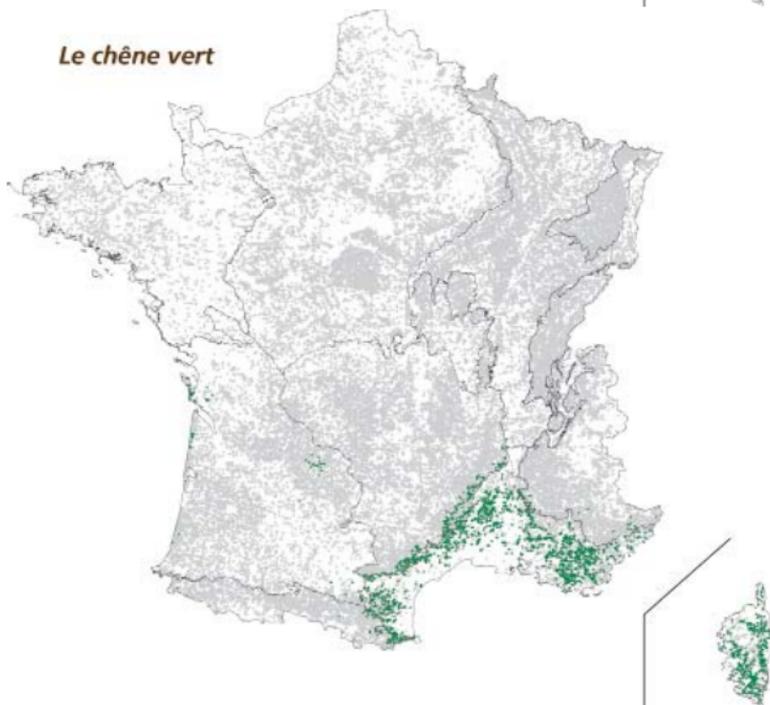
¹ Essence de plus fort taux de couvert dans le peuplement.

² Essence dont le taux de couvert est supérieur à 75 %.

Le chêne pubescent

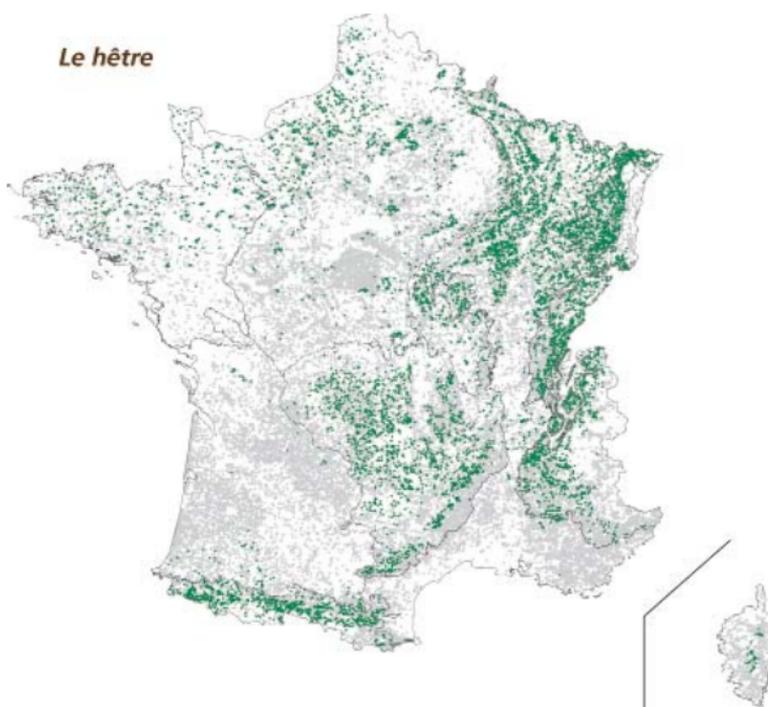


Le chêne vert

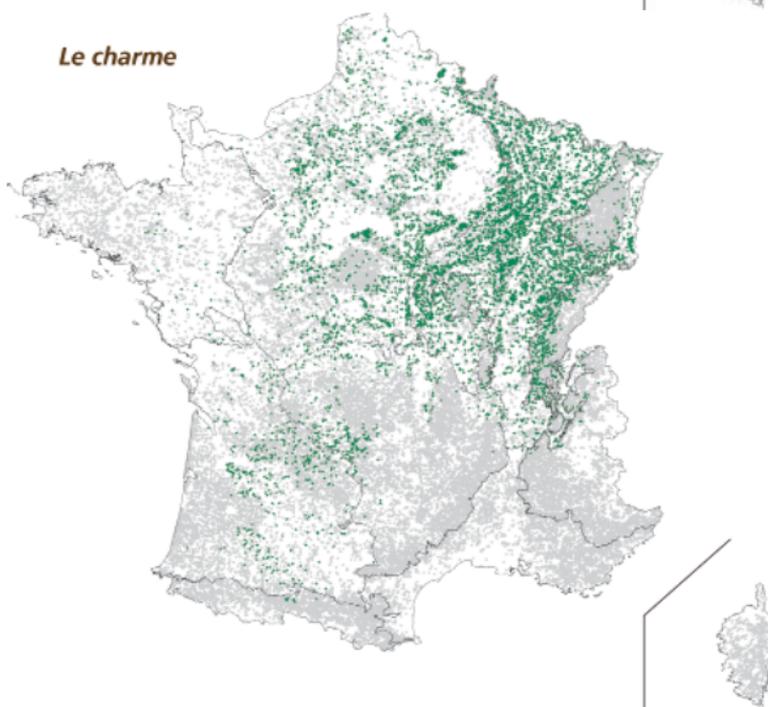


	Volume sur pied	Surface où l'essence est principale	Surface où l'essence est pure
Essence	(millions de m ³)	(1 000 ha)	(1 000 ha)
Chêne pubescent	102 ± 6	1 412 ± 53	820 ± 42
Chêne vert	28 ± 3	705 ± 41	378 ± 30

Le hêtre



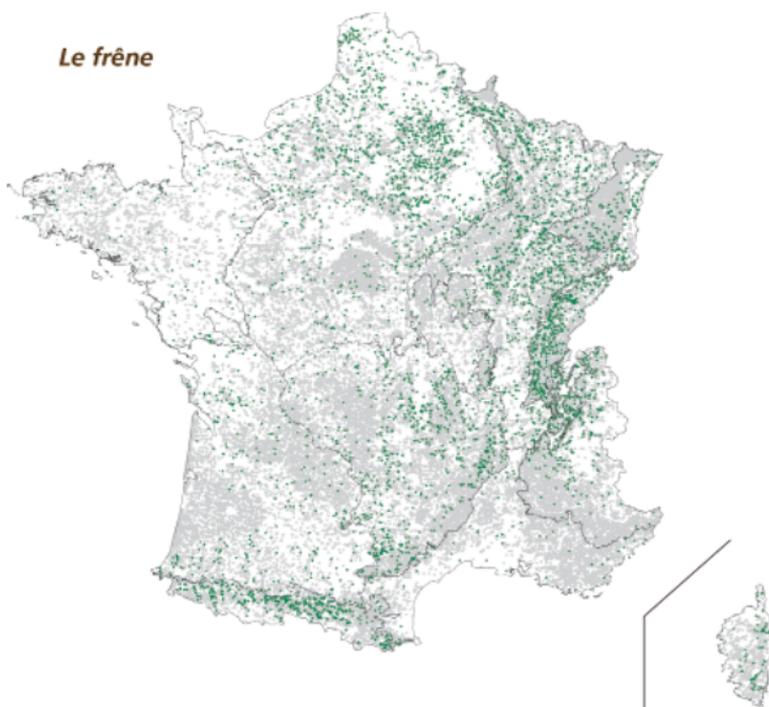
Le charme



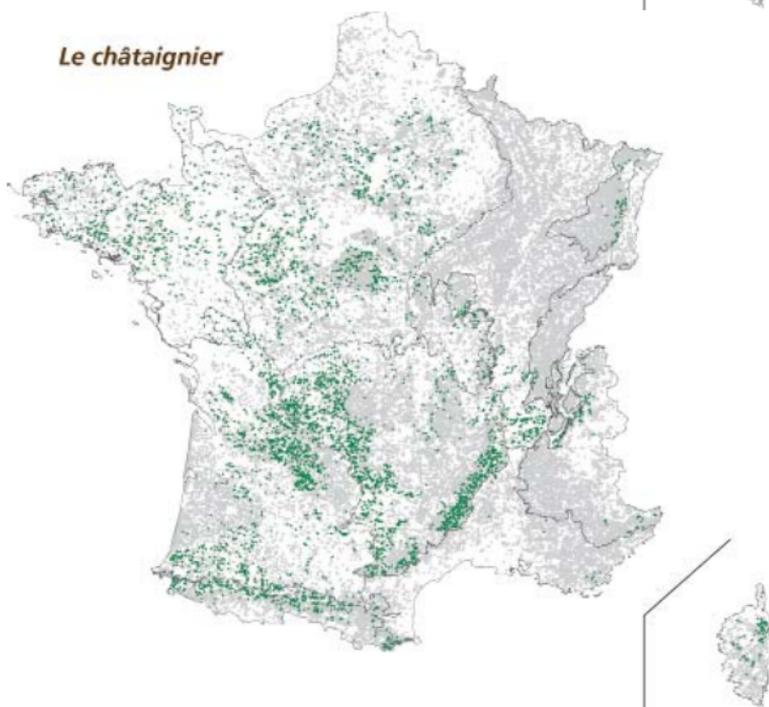
	Volume sur pied	Surface où l'essence est principale	Surface où l'essence est pure
Essence	(millions de m ³)	(1 000 ha)	(1 000 ha)
Hêtre	263 ± 12	1 395 ± 50	553 ± 33
Charme	100 ± 4	591 ± 33	46 ± 10

Le frêne – Le châtaignier

Le frêne

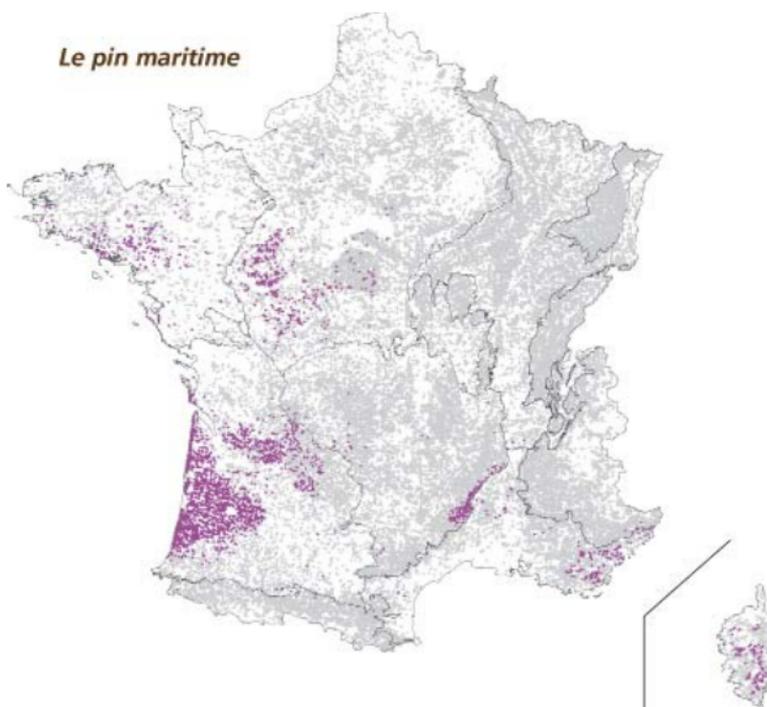


Le châtaignier

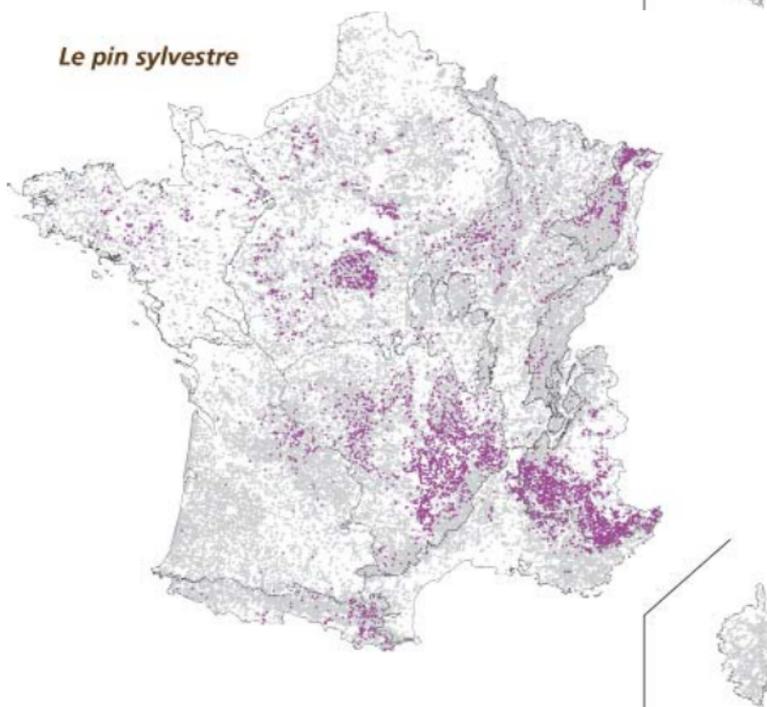


	Volume sur pied	Surface où l'essence est principale	Surface où l'essence est pure
Essence	(millions de m ³)	(1 000 ha)	(1 000 ha)
Frêne	93 ± 5	618 ± 37	103 ± 15
Châtaignier	123 ± 8	741 ± 39	288 ± 25

Le pin maritime



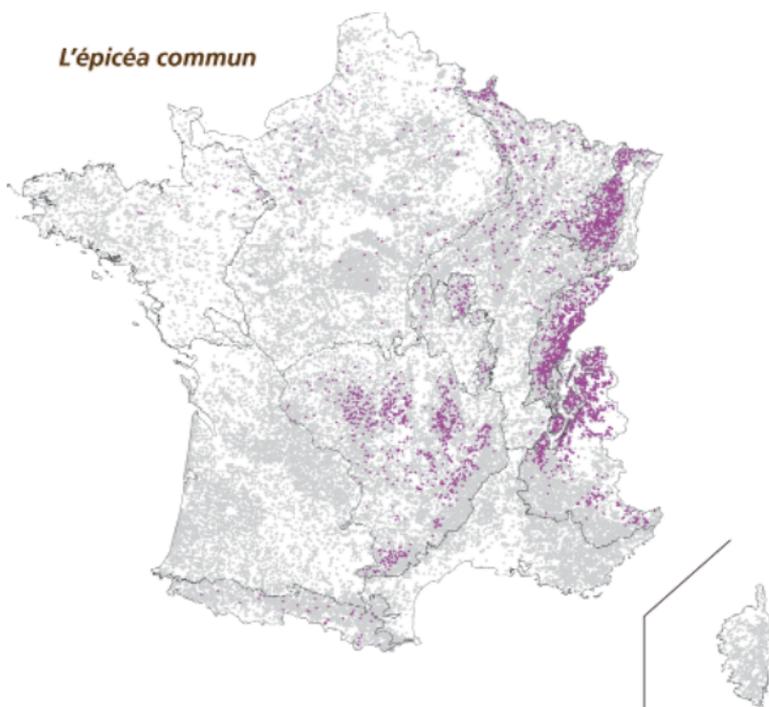
Le pin sylvestre



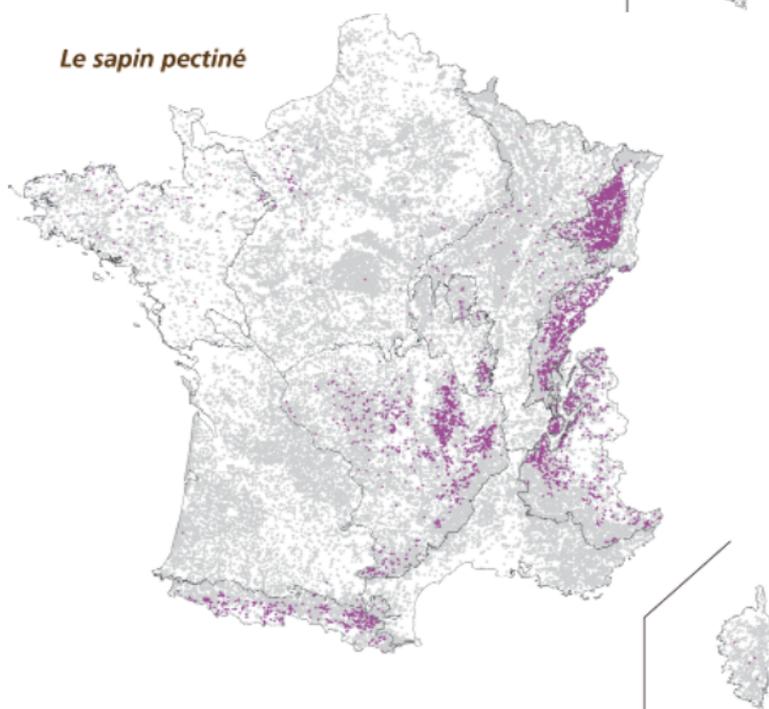
	Volume sur pied	Surface où l'essence est principale	Surface où l'essence est pure
Essence	(millions de m ³)	(1 000 ha)	(1 000 ha)
Pin maritime	135 ± 10	1 082 ± 42	738 ± 37
Pin sylvestre	145 ± 8	904 ± 43	491 ± 32

L'épicéa commun – Le sapin pectiné

L'épicéa commun

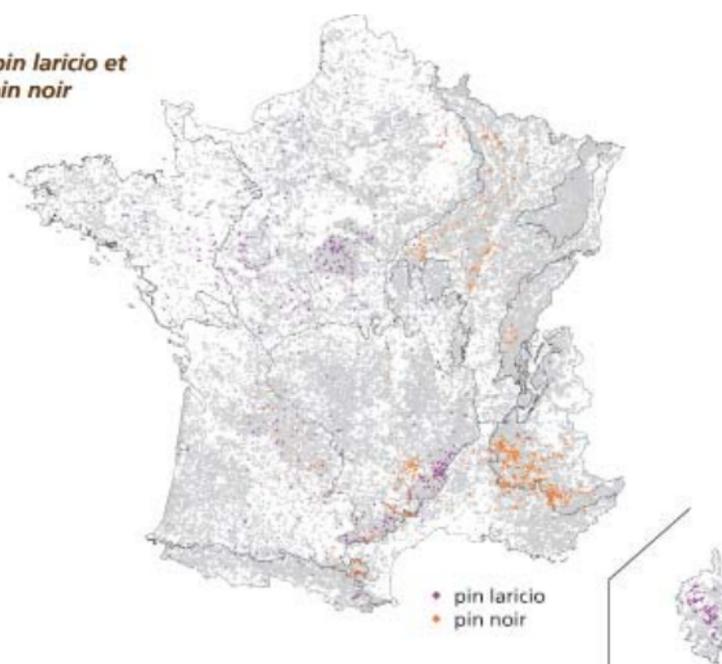


Le sapin pectiné

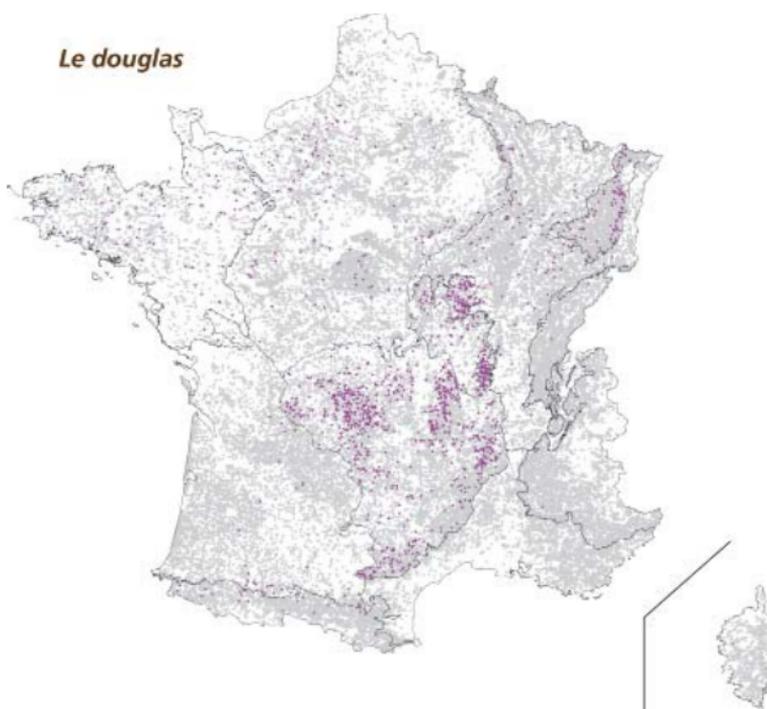


	Volume sur pied	Surface où l'essence est principale	Surface où l'essence est pure
Essence	(millions de m ³)	(1 000 ha)	(1 000 ha)
Épicéa commun	184 ± 14	579 ± 34	294 ± 25
Sapin pectiné	185 ± 14	584 ± 33	252 ± 22

Le pin laricio et le pin noir



Le douglas



	Volume sur pied	Surface où l'essence est principale	Surface où l'essence est pure
Essence	(millions de m ³)	(1 000 ha)	(1 000 ha)
Pin laricio et pin noir	60 ± 8	378 ± 29	250 ± 24
Douglas	99 ± 12	391 ± 28	232 ± 22

Quelques données régionales

		Superficie forestière		Volume de bois vivant	
		Totale	destinée à la production de bois	Total	par hectare
		<i>en milliers d'hectare</i>		<i>en millions de mètres cubes</i>	<i>en mètres cubes</i>
Nord-Ouest	Bretagne	378 ± 15	374 ± 15	65 ± 6	173 ± 15
	Pays de la Loire	347 ± 17	342 ± 17	56 ± 6	163 ± 15
	Poitou-Charentes	409 ± 17	403 ± 17	51 ± 5	126 ± 10
	Centre	947 ± 20	940 ± 20	159 ± 8	169 ± 8
	Basse-Normandie	175 ± 8	173 ± 8	32 ± 4	184 ± 21
	Haute-Normandie	227 ± 13	225 ± 13	42 ± 4	188 ± 17
	Île-de-France	256 ± 10	251 ± 10	44 ± 4	176 ± 14
	Picardie	321 ± 14	314 ± 14	58 ± 5	184 ± 14
	Nord-Pas-de-Calais	105 ± 10	103 ± 10	18 ± 3	176 ± 30
Nord-Est	Bourgogne	1 001 ± 19	993 ± 19	182 ± 8	184 ± 8
	Franche-Comté	720 ± 16	703 ± 16	162 ± 10	230 ± 12
	Champagne-Ardenne	721 ± 16	691 ± 17	125 ± 7	181 ± 10
	Lorraine	870 ± 17	861 ± 17	166 ± 10	193 ± 11
	Alsace	321 ± 10	315 ± 11	78 ± 7	248 ± 21
Sud-Ouest	Aquitaine	1 826 ± 26	1 810 ± 26	213 ± 11	118 ± 6
	Midi-Pyrénées	1 381 ± 28	1 319 ± 30	185 ± 10	141 ± 7
Centre-Est	Limousin	568 ± 18	562 ± 18	108 ± 8	192 ± 14
	Auvergne	749 ± 18	717 ± 19	169 ± 10	235 ± 13
	Rhône-Alpes	1 739 ± 30	1 558 ± 33	293 ± 14	188 ± 8
Sud-Est	Languedoc-Roussillon	1 237 ± 27	1 153 ± 29	115 ± 8	100 ± 7
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	1 505 ± 30	1 306 ± 34	114 ± 7	88 ± 5
	Corse	494 ± 27	402 ± 26	40 ± 6	100 ± 15
France		16 298 ± 92	15 514 ± 96	2 475 ± 37	160 ± 2

Quelques données régionales

		Production		Prélèvements (P) et Mortalité (M)	
		Totale	par hectare	Total	par hectare
		<i>en million m³/an</i>	<i>m³/ha/an</i>	<i>en million m³/an</i>	<i>m³/ha/an</i>
Nord-Ouest	Bretagne	2,6 ± 0,2	7,0 ± 0,5	P : 9,2 ± 1,3 M : 1,9 ± 0,4	P : 3,0 ± 0,4 M : 0,6 ± 0,1
	Pays de la Loire	2,5 ± 0,2	7,2 ± 0,5		
	Poitou-Charentes	2,4 ± 0,2	6,1 ± 0,4		
	Centre	5,5 ± 0,2	5,9 ± 0,2		
	Basse-Normandie	1,3 ± 0,1	7,6 ± 0,7		
	Haute-Normandie	1,5 ± 0,1	6,8 ± 0,5		
	Île-de-France	1,4 ± 0,1	5,6 ± 0,4		
	Picardie	2,2 ± 0,2	7,1 ± 0,4		
	Nord-Pas-de-Calais	0,8 ± 0,1	7,7 ± 1,0		
Nord-Est	Bourgogne	6,2 ± 0,3	6,3 ± 0,2	P : 15,1 ± 1,5 M : 1,2 ± 0,3	P : 4,3 ± 0,4 M : 0,3 ± 0,1
	Franche-Comté	5,1 ± 0,3	7,3 ± 0,3		
	Champagne-Ardenne	4,6 ± 0,2	6,6 ± 0,3		
	Lorraine	5,9 ± 0,3	6,9 ± 0,3		
	Alsace	2,7 ± 0,2	8,6 ± 0,5		
Sud-Ouest	Aquitaine	9,6 ± 0,4	5,3 ± 0,2	P : 8,0 ± 1,6	P : 2,6 ± 0,5
	Midi-Pyrénées	5,7 ± 0,3	4,4 ± 0,2	M : 1,6 ± 0,5	M : 0,5 ± 0,2
Centre-Est	Limousin	4,4 ± 0,3	7,9 ± 0,5	P : 8,0 ± 1,7 M : 2,3 ± 0,4	P : 3,0 ± 0,6 M : 0,8 ± 0,2
	Auvergne	5,5 ± 0,3	7,7 ± 0,4		
	Rhône-Alpes	9,0 ± 0,4	5,8 ± 0,2		
Sud-Est	Languedoc-Roussillon	3,7 ± 0,3	3,2 ± 0,2	P : 1,5 ± 0,8 M : 1,6 ± 0,5	P : 0,6 ± 0,3 M : 0,6 ± 0,2
	Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,7 ± 0,2	2,1 ± 0,1		
	Corse	0,9 ± 0,1	2,2 ± 0,3		
France		86,4 ± 1,2	5,6 ± 0,1	P : 41,8 ± 3,2 M : 8,9 ± 1,3	P : 2,8 ± 0,2 M : 0,6 ± 0,1

Institut national de l'information géographique et forestière

73 avenue de Paris
94165 Saint-Mandé cedex
Tél. : +33 (0)1 43 98 80 00

Vos contacts

▲ Région Île de France
Département relations extérieures
Xavier Thauvin

73 avenue de Paris
94165 Saint-Mandé cedex
Tél. : +33 (0)1 43 98 85 18
Courriel : dir-idf@ign.fr

■ Service de l'inventaire forestier statistique

Château des Barres
45290 Nogent sur Vernisson
Tél. : +33 (0)2 38 28 18 00
Courriel : sifs@ign.fr



▲ Région nord-est
Département relations extérieures
Christine Villain

11 rue de l'île de Corse
54000 Nancy
Tél. : +33 (0)3 83 30 99 18
Courriel : dir-nord-est@ign.fr

▲ Région nord-ouest
Département relations extérieures
Denis Dubell

2 boulevard de la Loire
BP 30412
44204 Nantes cedex 02
Tél. : +33 (0)2 40 99 94 15
Courriel : dir-nord-ouest@ign.fr

▲ Région centre-est
Département relations extérieures
Yves Bretonnet

5b rue Claude Chappe
69771 St-Didier-au-Mont-d'Or cedex
Tél. : +33 (0)4 37 64 25 19
Courriel : dir-centre-est@ign.fr

▲ Région sud-ouest
Département relations extérieures
Philippe Abadie

rue Pierre Ramond-Caupian
BP 60104
33166 St-Médard-en-Jalles cedex
Tél. : +33 (0)5 56 16 60 80
Courriel : dir-sud-ouest@ign.fr

▲ Région sud-est
Département relations extérieures
Lionel Gaudiot

EuroParc Pichauray Bat B6
1330 rue JRGG de la Lauzière
CS 80518
13593 Aix-en-Provence cedex 03
Tél. : +33 (0)4 42 16 31 00
Courriel : dir-sud-est@ign.fr

www.ign.fr